

Commission Economie & Tourisme – 14/01/2019 à 18h30- Tantonville

Ordre du jour :

ECONOMIE

- Aide à la création d'entreprises : Aux Halles – STC Biomasse
- Point sur le FISAC : CoPil numéro 2
- ZAE de Laneuveville-devant-Bayon
- Maquette de l'annuaire des entreprises papier
- Maquette de la pochette d'informations

TOURISME

- Aide à la création d'hébergements touristiques: M. Claude à Voinémont
- Réunion V50 avec les usagers

ANIMATIONS

- Retour sur le Marché de Noël de Sion
- Point sur les Moissons de l'Emploi - Mars 2019

AUTRES

- Questions diverses
- Moment convivial

Présents: Didier LEMARQUIS, Maurice BARBEZANT, Pascal COURTIER, Richard DOUBLIER, Jocelyne GABRIEL, Dominique HURIET, René LEHMANN, Stéphanie LEVY, Pierre MARCHAL, Chantal MOINE et Bernard NEFF

- Aides à la création d'entreprises

Les 2 dossiers d'aides à la création d'entreprises sont étudiés.

Les membres de la Commission souhaitent attribuer 5 points pour la reprise du tabac presse FDJ comme il s'agit d'une réelle valeur ajoutée pour le territoire : cela fait revivre le centre-ville de Vézelize, cela met de la lumière dans la commune et du service. Les usagers sont satisfaits des prestations offertes. La subvention proposée est de 1200€.

L'entreprise de maintenance de chaudières industrielles biomasses se voit attribuer 2 points. La subvention proposée est de 600€. Il avait été convenu lors de la dernière Commission que le dossier serait étudié dans la mesure où l'entreprise était hébergée en pépinière et n'avait pas bénéficié d'aides au démarrage. Le chef d'entreprise emménage sur Ogneville, il ne s'agirait pas uniquement d'une boîte postale. A terme, il souhaiterait avoir un local spécifique d'activité indépendamment de son domicile sur la commune.

- Point sur le FISAC : CoPil numéro 2

5 dossiers ont été validés lors du Comité de Pilotage FISAC du 18/10/2018. *(voir PowerPoint)*

Le dernier a été ajourné car l'activité n'était pas encore existante et les membres du CoPil ne disposaient pas de suffisamment de visibilité pour savoir si l'activité serait viable (pension pour chat à Vaudeville).

Didier LEMARQUIS propose de prendre rendez-vous pour visiter la pension avec la chef d'entreprise et le maire de la commune (qui souhaitait être tenu informé des suites données à ce dossier). Suite à un appel auprès des membres de la commission, M. Barbezant, Mme Gabriel et M. Neff seraient intéressés pour participer à la visite. Celle-ci aurait lieu en début de matinée sur la première quinzaine de mars. Fernando souhaiterait également revoir l'entreprise qu'il avait accompagnée au démarrage : il sera également présent à la visite.

Un certain nombre de dossiers FISAC doivent encore être remontés afin de pouvoir solder l'enveloppe financière. La communication a été relancée auprès des maires (Conseil Communautaire du 5 décembre), dans la Lettre d'Information distribuée dans toutes les boîtes aux lettres du territoire (fin décembre) et sur un article de presse paru dans l'Est Républicain (6 janvier 2019). Suite à cela, plusieurs contacts ont été pris, mais pour l'instant, aucun dossier n'a pu être monté.

Suite à des remembrements au sein de la DIRECCTE, Marie REDON n'est plus l'interlocutrice FISAC. Fernando se renseigne afin de savoir quel est le nouveau contact pour ce dossier.

Vézelize a le statut de bourg structurant en milieu rural « classique ». Des discussions avec le Pays Terres de Lorraine (Benoit GUERARD) et la Région Grand Est sont en cours afin de voir si la commune ne pourrait pas être classée en bourg structurant en milieu rural « en perte d'attractivité », ce qui pourrait donner lieu à des aides financières équivalentes au FISAC. Actuellement, seule la commune de Neuves-Maisons dispose de ce statut au niveau du Pays Terres de Lorraine.

- ZAE de Laneuveville-devant-Bayon

Le Conseil Communautaire du 5 décembre 2018 a finalisé le transfert de la zone d'activité de Laneuveville devant Bayon pour la partie appartenant anciennement à la SOLOREM (zone du marché aux bestiaux et du restaurant).

Il reste à finaliser la partie appartenant à la commune (1.2 hectare).

La mairie a trouvé 2 prospects qui souhaitent se positionner. Il est nécessaire de leur apporter des réponses concrètes et rapides. De même, l'entreprise Pauchard de Roville reste à l'écoute des choses sur la zone car elle souhaiterait 10 000m² pour son activité de pépiniériste.

La CCPS souhaite réaliser une étude globale mais légère qui puisse donner de la visibilité sur la destination des 2 parcelles (SOLOREM et communale) et sur les possibilités d'aménagement (division parcellaire possible à côté du marché aux bestiaux,...). L'étude apportera des éléments de réponses au niveau du coût d'aménagement et des scénarii d'aménagement.

Le schéma d'orientation sera présenté à la Commission. Une Commission spécifique dédiée à cette thématique sera mise en place.

Deux offres ont été faites à la CCPS. La proposition financière et technique du cabinet conseil Espace et Territoires est validée pour 6.900€ HT.

- Maquette de l'annuaire des entreprises papier

La maquette de l'annuaire des entreprises est présentée aux membres de la Commission. Ce projet fait partie des axes du programme FISAC validé en 2016.

De nombreuses propositions sont faites pour améliorer la maquette de l'annuaire des entreprises papier : montrer une photo de la colline de Sion sur la 4^{ème} de couverture, mettre le patchwork de métiers sur la première page en réorganisant les métiers proposés, agrandir la carte avec le nombre d'entreprises du territoire, ... Celles-ci seront transmises à l'infographiste.

- Maquette de la pochette d'informations

Le système de chemises pour compiler des informations touristiques a été apprécié.

Le fond est validé mais les photographies doivent être retravaillées. En effet, le monument Barrès figure 2 fois sur le document. Au total, 3 photographies doivent être changées. Il faudra aussi revoir la lisibilité de certaines lettres.

Les membres de la Commission sont invités à transmettre leurs plus belles photos (Halles de Vézelize, village de Vaudémont,...) afin de pouvoir montrer les attraits touristiques du Saintois.

- Aide à la création d'hébergements touristiques: M. Claude à Voinémont

Le dossier est validé pour le montant d'aides stipulé dans le règlement à savoir 1500€ pour un gîte adhérent à la Maison du Tourisme et labélisé minimum 2 étoiles/2épis.

En parallèle, M. Claude a fait une demande d'aides LEADER de 3000€ auprès du Pays Terres de Lorraine. Son dossier sera étudié le 25 janvier 2019.

- Réunion V50 avec les usagers

La première présentation aux communes avait fait remonter des remarques de la part des cavaliers. C'est pourquoi il a été convenu de convier l'ensemble des usagers de la V50 : VNF, cyclistes, cavaliers, randonneurs et pêcheurs à une réunion le 5 décembre 2018.

Il faut retenir de cette réunion « usagers » beaucoup d'échanges, une volonté d'écoute du département et en parallèle une dynamique qui permet d'irriguer le territoire en itinéraire de loisirs. Le retour du département est positif. Deux représentants des cavaliers Pascal COURTIER et Loïc GODEC participeront aux réunions de travail.

Cette réunion a permis de préciser le calendrier des travaux, le rôle de chacun (CD54 pour la mise en place de l'infrastructure et CCPS pour son futur entretien). Mais surtout les besoins des usagers existants pour que la cohabitation se passe de la meilleure façon possible.

Le CR de la réunion arrivera bientôt. La volonté de la CCPS est réellement de pouvoir caller cela avant la fin du mandat.

- Retour sur le Marché de Noël de Sion

Le marché de Noël de Sion s'est déroulé les 8 et 9 décembre 2018.

Pour cette édition, une refonte totale de l'organisation avait été mise en place. Les conditions météo étaient comme chaque année compliquée : les fortes rafales de vent ont retourné une partie des chapiteaux dans la nuit du vendredi au samedi. Une dynamique d'animations a été amorcée et fort appréciée. Les gens ont fait leurs ventes même si le CA n'est pas aussi bon que les autres années.

Pour 2019, des questions se posent car des travaux auront lieu sur les bâtiments de la colline de Sion. Il n'y aura plus beaucoup de zones couvertes qui seront accessibles pendant cette période.

Une réunion de restitution avec les partenaires de la colline aura lieu bientôt. Le CD54 a été très engagé sur cette édition.

Pour la partie CCPS, le stand associatif a très bien fonctionné (bonne condition d'accueil et de fréquentation). Le projet de décoration des Figures Ephémères (« animaux ») a aussi très bien marché avec une vingtaine de structures participantes. La réunion de bilan aura lieu mercredi 16 janvier.

- Point sur les Moissons de l'Emploi - Mars 2019

L'édition 2019 des Moissons de l'Emploi aura lieu en mars.

Comme chaque année, les membres de la Commission seront sollicités pour faire remonter des noms d'entreprises pour réaliser la visite à destination des demandeurs d'emploi.

De plus, la relation « entreprises » sera davantage travaillée. Les membres de la Commission seront associés à cette nouvelle réflexion.